

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

**Centre de distribution Sobeys à Rivière-du-Loup**

**Rivière-du-Loup, le 28 janvier 2011** – C'est avec beaucoup de tristesse pour les quatre-vingts employés touchés, mais également avec grande surprise que le conseil municipal de Rivière-du-Loup a appris hier que Sobeys fermera en 2013 son centre de distribution de produits d'épicerie de Rivière-du-Loup.

Selon le maire de Rivière-du-Loup, monsieur Michel Morin, « les employés de Rivière-du-Loup ont toujours su donner le meilleur d'eux-mêmes et démontrer une productivité exceptionnelle au bénéfice de Sobeys, mais cela n'a pas suffi. Par conséquent, Sobeys a le devoir, pendant cette période de deux ans, de traiter ses employés de façon exceptionnelle afin qu'aucun employé ne soit laissé de côté et que les aspirations de chacun puissent être rencontrées. Les députés messieurs Bernard Généreux et Jean D'Amour, ainsi que les acteurs économiques avec lesquels j'ai pu discuter sont du même avis. C'est la première priorité et je demande au président de Sobeys Québec, monsieur Marc Poulin, de s'en assurer en mettant tout en œuvre pour que Sobeys effectue le suivi nécessaire auprès de tous ses employés du centre de distribution de Rivière-du-Loup et ce, en étroite collaboration avec les intervenants locaux de la Ville, du CLD et du CLE de Rivière-du-Loup. »

En ce qui a trait au bâtiment entrepôt d'environ 90 000 pieds carrés du centre de distribution Sobeys à Rivière-du-Loup, notre milieu disposera de deux années pour y trouver la meilleure vocation économique possible. Encore là, le conseil municipal de Rivière-du-Loup, les deux députés et les acteurs économiques de Rivière-du-Loup s'engagent à y mettre tous les efforts nécessaires. Toujours selon monsieur Morin, « quand Sobeys a installé son centre de distribution dans cette bâtisse du parc industriel de Rivière-du-Loup et pendant toutes les années où elle a opéré son entrepôt, elle a bénéficié d'excellentes conditions qui lui ont permis de prospérer à Rivière-du-Loup. Ainsi, dans ses conditions pour se départir de son bâtiment, Sobeys a aussi le devoir de se comporter en citoyen corporatif responsable. Pour cela, Sobeys doit montrer la plus grande ouverture possible envers les propositions d'acquisition de son bâtiment qu'elle recevra de la part d'entreprises de la communauté de Rivière-du-Loup et d'ailleurs. »

Enfin, contrairement à cette triste annonce de fermeture, la journée du 27 janvier 2011 a été aussi marquée à Rivière-du-Loup par l'annonce réjouissante d'un investissement de 1,8 M\$ chez Prelco pour l'ajout d'équipements dans la production automatisée d'unités thermos. Les entreprises de Rivière-du-Loup doivent prendre conscience d'un fait commun important à ces deux annonces : la nécessité de l'innovation technologique. « Si l'innovation technologique ne fait pas partie de la culture d'une entreprise, la technologie d'ailleurs rejoindra l'entreprise d'ici » de conclure le maire de Rivière-du-Loup, monsieur Michel Morin.

- 30 -

**Source :** Monique Bouchard  
Directrice du Service des communications  
Téléphone : 418 867-6706